

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Frédéric Philips.*

MESSIEURS,

Par pétition en date du 5 février 1843, le sieur Frédéric Philips, fabricant de tabac et marchand en gros de denrées coloniales, domicilié à Liège, demande la naturalisation ordinaire, et cette pétition est appuyée par les autorités qui ont été appelées à donner leur avis sur son mérite.

Le sieur Frédéric Philips est né à Zalt-Bommel (Pays-Bas) le 2 septembre 1803 ; il habita Maestricht jusqu'en 1830, époque à laquelle il vint s'établir à St-Trond qu'il quitta en 1835 pour prendre son domicile à Liège, où il a aujourd'hui le siège de ses affaires.

Les renseignements recueillis établissent que le pétitionnaire est propriétaire de la maison qu'il occupe ; que sa manufacture de tabac paraît être dans l'état le plus prospère, et qu'elle donne de l'occupation à un assez grand nombre d'ouvriers.

Il conste encore de ces informations que le suppliant a épousé une dame de Maestricht, et qu'il est issu de ce mariage deux enfants nés à Liège.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.